



Bulletin de service

Les établissements du patrimoine : tableaux de données

2006



Les établissements du patrimoine : tableaux de données

Ces tableaux fournissent des données sur les finances des établissements du patrimoine sans but lucratif et à but lucratif au Canada. Les établissements inclus les musées sauf les musées d'art et galeries d'art, musées d'art et les galeries, les sites historiques, les centres d'exposition, les planétariums, les observatoires, les aquariums, les jardins zoologiques, les jardins botaniques, les arboretums et les serres.

Les données de 2006 ne doivent pas être comparées à celles déjà publiées sur les établissements du patrimoine, sauf les données de 2005 et 2004. Cela est en raison des changements importants qui ont été apportés à l'Enquête sur les établissements du patrimoine avant l'enquête de 2004.

La nouvelle Enquête sur les établissements du patrimoine recueille des données sur les établissements du patrimoine à but lucratif et non lucratif du Canada. Les données sont maintenant obtenues au moyen d'un échantillon.

Le prélèvement d'échantillon se fait à partir du Registre des entreprises, une base de données centrale de Statistique Canada sur les entreprises qui ont été classées à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Cette classification axée sur l'industrie se démarque de la classification en fonction des activités utilisée auparavant par le Programme de la statistique culturelle. Certaines activités des établissements du patrimoine qui étaient antérieurement comprises dans l'enquête sont maintenant exclues si elles représentent des activités secondaires d'un organisme non patrimonial, par exemple une galerie d'art faisant partie d'une université.

Pour plus de renseignements sur tous les changements apportés à l'enquête ainsi que les méthodologies de collecte et de traitement des données, veuillez consulter « Une nouvelle culture pour le Programme de la statistique culturelle » à 87-004-X.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Statistiques financières choisies pour les établissements du patrimoine, selon l'industrie, 2005 et 2006

Genre d'établissement ¹ et industrie ²	Total des revenus d'exploitation ³		Salaires et avantages sociaux ⁴		Total des dépenses d'exploitation ⁵		Marge bénéficiaire d'exploitation ⁶	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
	milliers de dollars						pourcentage	
Tous								
Musées d'art et les galeries	246 052	257 715	101 473	100 528	249 808	252 312	-1,5	2,1
Musées	459 783	453 817	220 176	210 662	465 373	468 208	-1,2	-3,2
Lieux historiques et les sites patrimoniaux	88 985	87 067	49 651	46 461	89 555	87 052	-0,6	0,0
Jardins zoologiques et les jardins botaniques	246 335	255 674	106 004	123 396	222 717	235 694	9,6	7,8
À but lucratif⁷								
Musées d'art et les galeries
Musées	18 919	18 424	6 271	5 061	15 426	15 119	18,5	17,9
Lieux historiques et les sites patrimoniaux	4 323	5 920	1 666	1 878	3 918	5 370	9,4	9,3
Jardins zoologiques et les jardins botaniques	94 219	102 409	39 412	50 073	83 144	96 155	11,8	6,1
Sans but lucratif⁸								
Musées d'art et les galeries	246 052	257 715	101 473	100 528	249 808	252 312	-1,5	2,1
Musées	440 864	435 393	213 906	205 601	449 946	453 089	-2,1	-4,1
Lieux historiques et les sites patrimoniaux	84 662	81 146	47 986	44 583	85 637	81 682	-1,2	-0,7
Jardins zoologiques et les jardins botaniques	152 116	153 264	66 591	73 323	139 573	139 538	8,2	9,0

1. Un établissement statistique actif est l'entité de production ou le plus petit group d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et pour qui les dossiers fournissent des données sur la valeur de la production ainsi que sur le coût des matières utilisées et le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.
2. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) comprend les musées d'art publics (712111), les musées sauf les musées d'art et galeries d'art (712119), les lieux historiques et d'intérêt patrimonial (712120) et les jardins zoologiques et botaniques (712130).
3. Les recettes d'exploitation excluent les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et d'autres éléments à caractère unique.
4. Les traitements, salaires et avantages sociaux comprennent les payes de vacances et les commissions versées à tous les employés pour lesquels un feuillet T4 Supplémentaire a été établi.
5. Les dépenses d'exploitation excluent les sommes radiées, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et d'autres éléments à caractère unique.
6. La marge bénéficiaire d'exploitation se calcule de la manière suivante : les recettes d'exploitation totales diminuées des dépenses d'exploitation totales et exprimées en pourcentage des recettes d'exploitation totales.
7. Les établissements à but lucratif désignent les entités dont l'activité principale consiste en la vente d'objets exposés ou vise à procurer des profits.
8. Les établissements sans but lucratif excluent les entités dont l'activité principale consiste en la vente d'objets exposés ou vise à procurer des profits.

Note(s) : Les estimations pour l'année la plus récente sont préliminaires. Ces données préliminaires sont sujettes à être révisées. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre (s'il y a lieu).

Source(s) : Statistique Canada : Enquête annuelle sur les industries de services : établissements du patrimoine

Tableau 2
Statistiques financières choisies pour les établissements du patrimoine, toutes les industries, selon la province et le territoire, 2005 et 2006

	Total des revenus d'exploitation ¹		Salaires et avantages sociaux ²		Total des dépenses d'exploitation ³		Marge bénéficiaire d'exploitation ⁴	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
	milliers de dollars						pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	15 477	15 448	7 331	7 340	14 269	15 269	7,8	1,2
Île-du-Prince-Édouard	2 618	2 873	923	1 453	2 729	2 895	-4,2	-0,8
Nouvelle-Écosse	21 637	21 428	11 885	11 367	25 292	22 004	-16,9	-2,7
Nouveau-Brunswick	19 033	18 613	10 981	10 023	20 304	17 487	-6,7	6,0
Québec	313 894	309 304	132 378	125 947	311 113	303 743	0,9	1,8
Ontario	387 327	386 773	181 790	187 763	383 636	392 327	1,0	-1,4
Manitoba	22 689	x	12 377	x	23 434	x	-3,3	x
Saskatchewan	x	x	x	x	x	x	x	x
Alberta	80 573	92 000	41 340	43 855	83 820	93 131	-4,0	-1,2
Colombie-Britannique	157 342	160 997	68 565	68 075	142 241	147 876	9,6	8,1
Yukon	1 077	x	461	x	1 099	x	-2,1	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut
Canada	1 041 155	1 054 272	477 304	481 048	1 027 453	1 043 265	1,3	1,0

1. Les recettes d'exploitation excluent les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et d'autres éléments à caractère unique.
2. Les traitements, salaires et avantages sociaux comprennent les payes de vacances et les commissions versées à tous les employés pour lesquels un feuillet T4 Supplémentaire a été établi.
3. Les dépenses d'exploitation excluent les sommes radiées, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et d'autres éléments à caractère unique.
4. La marge bénéficiaire d'exploitation se calcule de la manière suivante : les recettes d'exploitation totales diminuées des dépenses d'exploitation totales et exprimées en pourcentage des recettes d'exploitation totales.

Note(s) : Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) comprend les musées d'art publics (712111), les musées sauf les musées d'art et galeries d'art (712119), les lieux historiques et d'intérêt patrimonial (712120) et les jardins zoologiques et botaniques (712130). Les estimations pour l'année la plus récente sont préliminaires. Ces données préliminaires sont sujettes à être révisées. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre (s'il y a lieu).

Source(s) : Statistique Canada : Enquête annuelle sur les industries de services : établissements du patrimoine

Tableau 3

Statistiques financières choisies pour les établissements du patrimoine, toutes les industries, selon la province et le territoire, les établissements à but lucratif, 2005 et 2006

	Total des revenus d'exploitation ¹		Salaires et avantages sociaux ²		Total des dépenses d'exploitation ³		Marge bénéficiaire d'exploitation ⁴	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
	milliers de dollars						pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	2 544	2 164	1 144	1 104	2 278	2 247	10,5	-3,8
Île-du-Prince-Édouard	1 273	1 294	478	381	1 289	1 226	-1,3	5,3
Nouvelle-Écosse	340	383	493	272	468	336	-37,5	12,3
Nouveau Brunswick	335	276	211	200	330	281	1,7	-1,8
Québec	15 544	18 816	7 642	8 696	13 856	17 207	10,9	8,6
Ontario	51 811	56 435	16 215	26 299	45 315	52 901	12,5	6,3
Manitoba	510	x	235	x	511	x	-0,2	x
Saskatchewan	x	x	x	x	x	x	x	x
Alberta	1 540	1 528	633	197 ^E	1 312	1 183	14,8	22,6
Colombie-Britannique	42 067	43 540	19 701	18 933	35 623	38 999	15,3	10,4
Yukon	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut
Canada	117 461	126 754	47 349	57 012	102 488	116 644	12,7	8,0

1. Les recettes d'exploitation excluent les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et d'autres éléments à caractère unique.
2. Les traitements, salaires et avantages sociaux comprennent les payes de vacances et les commissions versées à tous les employés pour lesquels un feuillet T4 Supplémentaire a été établi.
3. Les dépenses d'exploitation excluent les sommes radiées, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et d'autres éléments à caractère unique.
4. La marge bénéficiaire d'exploitation se calcule de la manière suivante : les recettes d'exploitation totales diminuées des dépenses d'exploitation totales et exprimées en pourcentage des recettes d'exploitation totales.

Note(s) : Les établissements à but lucratif désignent les entités dont l'activité principale consiste en la vente d'objets exposés ou vise à procurer des profits. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) comprend les musées d'art publics (712111), les musées sauf les musées d'art et galeries d'art (712119), les lieux historiques et d'intérêt patrimonial (712120) et les jardins zoologiques et botaniques (712130). Les estimations pour l'année la plus récente sont préliminaires. Ces données préliminaires sont sujettes à être révisées. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre (s'il y a lieu).

Source(s) : Statistique Canada : Enquête annuelle sur les industries de services : établissements du patrimoine

Tableau 4

Statistiques financières choisies pour les établissements du patrimoine, toutes les industries, selon la province et le territoire, les établissements à but non lucratif, 2005 et 2006

	Total des revenus d'exploitation ¹		Salaires et avantages sociaux ²		Total des dépenses d'exploitation ³		Marge bénéficiaire d'exploitation ⁴	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
	milliers de dollars						pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	12 933	13 284	6 187	6 236	11 992	13 023	7,3	2,0
Île-du-Prince-Édouard	1 345	1 579	444	1 072	1 440	1 668	-7,1	-5,6
Nouvelle-Écosse	21 296	21 045	11 392	11 096	24 824	21 668	-16,6	-3,0
Nouveau-Brunswick	18 698	18 337	10 770	9 823	19 974	17 206	-6,8	6,2
Québec	298 350	290 487	124 736	117 251	297 257	286 536	0,4	1,4
Ontario	335 515	330 338	165 575	161 464	338 322	339 426	-0,8	-2,8
Manitoba	22 179	22 893	12 142	13 258	22 923	24 077	-3,4	-5,2
Saskatchewan	17 613	20 653	8 523	10 579	17 625	21 124	-0,1	-2,3
Alberta	79 033	90 472	40 707	43 658	82 508	91 948	-4,4	-1,6
Colombie-Britannique	115 275	117 458	48 864	49 142	106 618	108 877	7,5	7,3
Yukon	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut
Canada	923 694	927 518	429 956	424 035	924 965	926 621	-0,1	0,1

1. Les recettes d'exploitation excluent les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et d'autres éléments à caractère unique.

2. Les traitements, salaires et avantages sociaux comprennent les payes de vacances et les commissions versées à tous les employés pour lesquels un feuillet T4 Supplémentaire a été établi.

3. Les dépenses d'exploitation excluent les sommes radiées, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et d'autres éléments à caractère unique.

4. La marge bénéficiaire d'exploitation se calcule de la manière suivante : les recettes d'exploitation totales diminuées des dépenses d'exploitation totales et exprimées en pourcentage des recettes d'exploitation totales.

Note(s) : Les établissements sans but lucratif excluent les entités dont l'activité principale consiste en la vente d'objets exposés ou vise à procurer des profits. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) comprend les musées d'art publics (712111), les musées sauf les musées d'art et galeries d'art (712119), les lieux historiques et d'intérêt patrimonial (712120) et les jardins zoologiques et botaniques (712130). Les estimations pour l'année la plus récente sont préliminaires. Ces données préliminaires sont sujettes à être révisées. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre (s'il y a lieu). Les données estimées pour l'année 2004 ont été révisées.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête annuelle sur les industries de services : établissements du patrimoine

Méthodologie

Aperçu

Cette enquête-échantillon annuelle sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur les établissements du patrimoine au Canada. Depuis l'année de référence 2004, l'enquête permet également de recueillir, habituellement tous les deux ans, des renseignements détaillés sur les caractéristiques des entreprises, telles que la fréquentation et les sources de financement.

Ces données sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources, et ce, afin de produire des estimations officielles concernant la production économique nationale et provinciale de l'ensemble des établissements du patrimoine au Canada. Les résultats de cette enquête fournissent aux administrations publiques et aux associations culturelles des données sur les établissements du patrimoine sans but lucratif au Canada, afin de contribuer à élaborer des politiques, à effectuer des évaluations de programmes et des examens des politiques, ainsi que des données sur le secteur de la défense du patrimoine.

Aux fins de recherche et d'analyse, les établissements du patrimoine ont été groupés en deux composantes : sans but lucratif et à but lucratif. La composante sans but lucratif faisait auparavant l'objet d'une enquête sous les auspices du Programme de la statistique culturelle. Depuis l'année de référence 2004, la nouvelle enquête, qui comprend maintenant à la fois les établissements à but lucratif et sans but lucratif, est administrée par le Programme des industries de services, en collaboration avec le Programme de la statistique culturelle. Les données historiques de la série chronologique tirées de l'ancien Programme de la statistique culturelle sont accessibles dans le Guide de la statistique de la culture (en ligne, gratuit, no. au catalogue 87-008-G). Il convient de souligner que les données

tirées de cette série chronologique ne doivent pas être comparées aux données tirées de cette nouvelle enquête en raison d'importantes différences dans la couverture et la méthodologie.

Depuis 2004, l'enquête englobe un ensemble d'entreprises quelque peu différent de celui des années précédentes donc on ne peut pas s'attendre à ce que les données soient comparables. La liste des noms et d'adresses des entreprises est tirée d'une base de données centrale de Statistique Canada. De plus une délimitation beaucoup plus rigoureuse des entreprises considérées comme faisant partie du secteur culturel a été appliquée par la mise en Suvre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Cette classification est maintenant basée sur les industries plutôt que sur les activités. En plus de ces changements de couverture, commençant en 2004, les données sont basées sur un échantillon d'entreprises, ce qui influençait notre capacité de publier en détail certaines variables culturelles.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques considérés comme faisant partie du secteur des établissements du patrimoine (SCIAN 712) et les archives (SCIAN 519122) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année faisant l'objet de l'enquête.

L'enquête vise tous les établissements du patrimoine, publics et privés, dont la fonction est de préserver, d'interpréter et de rendre accessibles au public des objets, spécimens, documents, immeubles et terrains ayant une valeur éducative et culturelle, y compris du matériel artistique, scientifique, historique, technologique et du matériel axé sur la nature. Les établissements du patrimoine incluent les musées (y compris les galeries d'art non commerciales), les archives, les lieux historiques, bâtiments, parcs ou collectivités d'intérêt historique, les parcs naturels et les zones de conservation possédant des programmes d'interprétation ou d'éducation. Les autres établissements connexes visés par l'enquête incluent les centres d'exposition, les planétariums, les observatoires, les aquariums, les jardins zoologiques, les jardins botaniques et les arboretums.

Élaboration de l'instrument

Les questionnaires d'enquêtes comportent des modules génériques qui ont été conçus pour couvrir plusieurs industries de service. Pour 2006, un questionnaire plus court, prévu seulement pour recueillir les données financières principales (les revenus et les dépenses) a été utilisé pour cette industrie. Le questionnaire a été envoyé seulement à un sous-ensemble d'entreprises ayant des structures opérationnelles complexes. Les données pour les autres entreprises choisies dans l'échantillon ont été compilées en utilisant les données administratives.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité – entreprises constituées et non constituées. Pour cette année de référence, seulement les variables des revenus et dépenses ont été produites. Les questionnaires ont été envoyés seulement à un sous-ensemble d'entreprises ayant des structures opérationnelles complexes. Les autres entreprises seront estimées à l'aide des données administratives seulement.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et autres renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c'est-à-dire des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire, et à but lucratif ou sans but lucratif).

La taille de l'échantillon de 2006 s'est établie à 569 entités de collecte.

Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs.

Les données sont recueillies par envoi et retour par la poste, mais les répondants ont la possibilité de répondre par téléphone ou d'utiliser la déclaration électronique.

Des procédures de suivi sont mises en vigueur lorsqu'un questionnaire n'a pas été reçu à la fin d'une période donnée.

Détection des erreurs

Au moyen de vérifications automatisées et d'un examen analytique, les données sont examinées afin d'y déceler tout manque de cohérence et les erreurs. Tout est mis en oeuvre pour minimiser l'erreur discrétionnaire d'omission, de duplication, de déclaration et de traitement. Les données recueillies sont assujetties à plusieurs vérifications. Ces vérifications touchent la cohérence interne telle que le total doit évaluer la somme des composantes; si des employés sont rapportés, les frais de personnel doivent être plus que zéro; la principale source de revenu doit se rattacher au code SCIAN; identification des valeurs extrêmes, etc.

Imputation

Lorsqu'une information manque, l'imputation a lieu à l'aide de la procédure « du plus proche voisin » (imputation par enregistrement donneur), en utilisant des données historiques lorsqu'elles existent, ou, enfin, en recourant à des données administratives à la place des données déclarées.

Estimation

Dans le cadre du processus d'estimation, les données d'enquête sont pondérées parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre qui n'ont pas été sélectionnées dans l'échantillon. Ces données sont ensuite combinées avec des données administratives afin de produire des estimations finales de l'industrie.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de qualité. En général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats aux données d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et le dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non-réponse est une source importante d'erreurs non due à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Le taux de réponse pondéré selon le revenu a été de 79 %, pour les 223 firmes échantillonnées, contribuant à l'estimation et à qui un questionnaire a été envoyé, après avoir tenu compte des firmes ne faisant plus partie de l'industrie, c'est-à-dire qui ont fait faillite, qui ont changé la nature de leurs activités, qui sont inactives ou encore qui ont été rentrées deux fois dans le fichier informatique.

Les erreurs d'échantillonnage se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (CV). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le CV, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle l'intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les CV. Nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le CV. L'estimation d'un échantillon plus ou moins deux fois l'erreur type est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance de 95%.

Les CV sont classés comme suivant :

Excellente	0,01 % à 4,99 %
Très bonne	5,00 % à 9,99 %
Bonne	10,00 % à 14,99 %
Acceptable	15,00 % à 24,99 %
À utiliser avec circonspection	25,00 % à 34,99 %
Non fiable	35,00 % ou plus.

Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut les obtenir sur demande.

Date de parution : Avril 2008

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 87F0002X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Périodicité : irrégulière / ISSN 1708-816X

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 87F0002X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de *service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.